

ROPARTZ HEMON

(Extraits d'un article de Louis Mélenec).

L'élaboration d'une langue nouvelle. La création de la langue unifiée. Et la libération de la Bretagne.

Pour Hémon et son équipe, l'entreprise passe par la renaissance de l'identité nationale. Il lie cette renaissance à la re-création de la langue, qu'il faut rénover, enrichir, moderniser, de manière à la rendre concurrentielle par rapport aux autres langues. C'est une erreur de stratégie, mais quasi-inéluctable à cette époque. Hémon n'a pas compris que la renaissance de l'identité bretonne passe par l'enseignement de l'histoire, et les horreurs qui ont été commises en Bretagne depuis la prétendue réunion à la France, en 1532.

Les intentions de Hémon sont très clairement exprimées dans ses écrits. La France a tout fait pour assassiner la langue bretonne : on va la combattre avec les mêmes armes :

En 1927, bien avant l'arrivée des Allemands, il expose très complètement son programme :

« - La Bretagne sera sauvée le jour où nous aurons créé, malgré tous et contre tous une vie nationale en Bretagne. »

« La Bretagne sera sauvée le jour où nous aurons appris à nos compatriotes à lire et à écrire notre langue, le jour où nous aurons expliqué notre histoire, le jour où nous aurons amélioré notre langue, composé notre littérature, créé nos écoles avec nos maîtres, et payé nos livres avec notre argent, le jour où nous aurons élevé suffisamment l'esprit de nos compatriotes, pour en faire un peuple libre, dans tous les domaines de leur vie du corps et de l'âme. Et dire tout cela ne sera pas sans liberté politique »

Le discours est pertinent, mais, centré sur la langue et la littérature, il est voué à l'échec.

« Entre le breton et le français, il faut choisir. Nous choisissons le breton... Nous sommes esclaves du français tant que nous sommes réduits, pour apprendre, pour exprimer quoi que ce soit, à utiliser des livres français, à parler, à écrire en français. Abattons les murs de notre prison. Apprenons d'autres langues... [...] En ce qui nous concerne, puisse cette vérité être enfoncée dans notre tête : tuons le français ou le français nous tuera.... »

L'entreprise de Hémon est tout à fait louable, mais inexacte sur un point important. Elle donne la priorité à la langue et à la littérature, alors que la renaissance de l'identité des Bretons doit nécessairement donner la priorité à l'histoire nationale.

En 1936, se tient à Lorient une réunion qui a pour but de fonder une langue unifiée, synthétisant ensemble les dialectes bretons, y compris le dialecte vannetais, qui occupe une place originale dans le patrimoine linguistique breton. La démarche paraît originale. Elle ne l'est pas. De nombreux pays, menacés par des Etats centraux tentaculaires, ont effectué la même, pour sauver leur patrimoine linguistique et littéraire. Les écrivains les plus importants sont présents. Parmi eux : les Vannetais Xavier de Langlais, peintre et écrivain, Loeiz Herrieu, dirigeant de la revue Dihunamb (Réveillons nous !), créée en 1905. Cette tentative échoue en raison de l'opposition forte des "trois sages", opposition relayée (mollement) par Roparz Hémon, et surtout de l'absolue ignorance de la population bretonne de son histoire, interdite d'enseignement, et remplacée par l'histoire du pays colonial. A cette époque, la quasi totalité de cette population a honte d'elle-même : elle souffre d'une pathologie aujourd'hui parfaitement décrite – pas seulement par mes travaux -, l'acculturation, ou **lavage des cerveaux** par le colonisateur.

La réforme de 1936 n'ayant pu se faire, il reste à reprendre le travail. En 1941 et en 1942, les linguistes et les écrivains aboutissent à un accord. Une nouvelle étape est franchie : le 8 juillet 1941, on adopte une nouvelle synthèse, appelée langue KLTG, qui inclut le dialecte **vannetais** (Gwenedeg) qui se substitue à celle du KLT (voir [Orthographe du breton](#)). Cette langue est appelée le peurunvan, c'est à dire « totalement unifiée ».

De cette création historique, Hémon écrit :

« Le plus grand jour de l'histoire de la langue bretonne fut celui du 8 juillet 1941. Pour la première fois depuis la venue de nos ancêtres de Grande Bretagne, ils étaient arrivés avec leurs dialectes ; la forme écrite de notre idiome fut totalement unifiée. L'accord du 8 juillet fut un accord d'une importance nationale : l'ablation radicale de l'abcès dans le ventre de notre langue. Ce devrait être un devoir pour les Bretons de fêter tous les ans le 8 Juillet comme l'une de leurs fêtes nationales ». (Cité par Ronan Calvez, dans son article sur Roparz Hémon).

Hémon et radio-Rennes.

Jusqu'alors, Hémon a enseigné dans le cadre de l'éducation nationale. Il est agrégé de l'université, et a publié des travaux de valeur, qui ont établi sa réputation, et fait de lui une autorité dans les domaines de sa compétence.

Depuis des années, il s'est rapproché de plusieurs universitaires allemands passionnés comme lui de culture celte. Le principal est le professeur Léo Weisberger, qui enseigne à l'université de Marburg, ville libre de la province de Hesse, avec qui il entretiendra des relations professionnelles et amicales pendant de longues années. Les Allemands occupent le nord de la France depuis le mois de juin 1940. ..., Weisberger accueillera Roparz au Hanovre lorsque celui-ci quitte la France en août 1944.

L'armistice ayant été signé le 22 juin 1940, ce n'est pas Hémon qui sollicite Weisberger pour travailler à radio Rennes, mais l'inverse : on lui demande d'y faire des émissions. La radio est un organisme de propagande placé sous la direction de Weisberger, et qui dépend de radio-Paris. Les deux hommes partagent la même passion pour la civilisation celte. A aucun moment, Roparz Hémon ne fait d'émissions politiques, encore moins en faveur du régime nazi, ce qui est démontré lors de l'instruction très fouillée dont il est l'objet après son arrestation. Lorsqu'il entre à Radio-Rennes, en 1941, le régime de Vichy, qui avait fait quelques concessions au mouvement breton (autorisation d'un enseignement facultatif de la langue bretonne, sous surveillance des autorités rectORAles, à raison d'une heure par semaine), avait largement pris ses distances avec le mouvement breton, *car le but réel de la France est d'assassiner les langues des nations périphériques*. Les Bretons sont trompés, une fois de plus. C'est un décret du 30 juin 1941, signé par le maréchal Pétain, qui scinde officiellement la Bretagne, en séparant la Loire inférieure des quatre autres départements bretons, séparation maintenue par de Gaulle en 1945, pour les mêmes raisons : étouffer la culture bretonne, jusqu'à sa disparition.

Il quitte l'enseignement en 1940 pour entrer à Radio-Rennes, qui est un organisme privé ; à ce titre, il ne peut plus être appointé par l'État, et acceptera d'être appointé par les Allemands ..

Le maréchal Pétain a accepté de rencontrer le chancelier Hitler à Montoire le 24 octobre 1940. Le 30 octobre, le maréchal annonce qu'il

accepte de collaborer avec les Allemands. Ce qui lui est encore reproché aujourd'hui, bien que les historiens qui pensent connaître l'histoire de ce temps, pensent qu'**il n'a jamais rien souhaité d'autre que la défaite des Allemands, sauf à la France de partager les fruits d'une victoire éventuelle de ce pays et de ce régime ennemis.** Son discours, malheureusement, destiné à tromper les Allemands, donne à penser le contraire, et les concessions qu'il leur fait dans plusieurs domaines vont être pris à la lettre par ses ennemis. Jusqu'à aujourd'hui.

J'ai étudié très en détail le dossier, depuis des années. Je pense donc avoir raison sur ce point, et ai publié mon opinion dans plusieurs journaux étrangers, notamment en Suisse, **mon article ayant été censuré en France**, comme non conforme à la doxa. Le but n'est pas de collaborer avec les Allemands, que le maréchal déteste - des collaborateurs proches du maréchal en ont attesté, d'une manière répétitive et très ferme -, mais d'obtenir d'eux des concessions, en attendant et en espérant la fin de la guerre.

Une radio est créée à Rennes aux fins de propagande nazie.

De juillet 1941, Hémon a la responsabilité d'émissions en langue bretonne à radio-rennes, station privée, organisme privé. Hémon est mis à la disposition des autorités occupantes, mais rémunéré par l'État français dans un premier temps. C'est en 1943 seulement qu'il est rémunéré comme les autres animateurs de la radio. Cette radio, située dans la zone nord occupée, est dirigée par les allemands. Il entre en fonctions le 1^{er} juillet 1941, un mois après le décret du 30 juin. Il cessera ses fonctions en juin 1944, les troupes alliées ayant débarqué en Normandie le 6 juin 1944.

Hémon ne dirige pas cette radio, mais est seulement invité à réaliser des émissions ; il n'effectue que des émissions culturelles, strictement neutres politiquement.

Dans le même temps, il assure la direction de la revue Gwalarn, qui publie bientôt des extraits d'oeuvres de grands écrivains français et étrangers comme Shakespeare, Cervantes, Herman, et d'autres de renommée internationale.

Il crée l'Institut culturel breton, dont il assume la direction. Bientôt, les numéros de la revue sont entièrement publiés en breton. Chose qui étonne aujourd'hui, Hémon est favorable à l'espéranto, langue créée en 1887 par le polonais d'origine juive Zamenhof . Il est favorable au développement de cette langue, qu'il pense pouvoir un jour, dans la meilleure des hypothèses, remplacer les langues colonisatrices et impérialistes que sont le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais.

Il fournit pendant la période de la guerre un travail phénoménal : évitant strictement les sujets politiques, sans assumer aucune fonction de direction à la radio, il y produit de nombreuses émissions culturelles et littéraires, , dirige la revue Gwalarn, écrit de très nombreux articles en différentes langues, des ouvrages divers, assure la direction de l'équipe rédactionnelle ; les contacts avec ses collaborateurs sont difficiles, car les Bretons sont atteints depuis toujours d'au moins deux maladies chroniques, incurables à ce jour : **la division et la jalousie**, défauts majeurs auxquels il se heurte en permanence.

Mais il chemine, grâce à sa ténacité exceptionnelle et sa capacité de travail phénoménale, ce qui sera reconnu par tous les gens normaux après la fin de la guerre. Il écrit ceci alors qu'il se trouve à Dublin :

« (...) » il se produisit un miracle : pendant quatre ans, de 1940 à 1944, un vent de liberté passa sur la Bretagne ; chaque vrai Breton put travailler presque sans tracas, et la vie de l'esprit fleurit. Pendant ces quatre années-là les Bretons conscients apprirent qu'ils étaient capables de s'occuper de leur pays seuls, une leçon qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. »

Un ami qui l'a connu en Irlande m'écrit : « Hémon était préoccupé par une seule chose : sa mission de linguiste et d'écrivain ; il ne faisait pas de politique ».

Ces phrases traduisent la vérité, mais pas entièrement. La création artistique, en France, pendant la guerre, s'est maintenue à un niveau exceptionnel. Ce que confirme Jean-Paul Sartre dans un constat non moins célèbre. Mais la liberté ne fut pas totale. Dans le cadre de son activité, Hémon a créé librement. Mais ce ne fut pas le cas pour tous.

L'échec de Roparz Hémon. Son procès à Rennes en 1947.

La guerre, gagnée ou perdue par les alliés, Hémon, réduit à ses propres forces, ne pouvait guère gagner la bataille dans son combat en faveur de la langue bretonne. Plusieurs raisons expliquent cet échec :

- L'Allemagne, qui a fait croire qu'elle favoriserait le retour à l'indépendance de la Bretagne, a renoncé à ce projet, devenu inutile pour elle, après l'entrevue de Montoire.
- La partie était inégale. Le Maréchal était favorable aux thèses de Mauras, avec une reconstitution des provinces de l'ancienne France monarchique, et la nomination de gouverneurs provinciaux. Ses conseillers lui ont montré les dangers de cette solution, et ce sont eux qui ont imposé l'amputation de la Bretagne en juin 1941. Comme l'écrit Hémon, la France, pays étranger, fait semblant de donner d'une main - très chichement -, ce qu'elle retire de l'autre. C'est une politique de tromperie, dont ce pays est un spécialiste hautement qualifié, depuis toujours.

- A quoi s'ajoutait les divisions permanentes de ce qu'on appelle « le mouvement breton », toujours plus préoccupé à détruire qu'à rechercher de vraies solutions, et plus apte à reculer qu'à avancer.

Les « alliés » ayant gagné la guerre, ceux qui ont travaillé à restaurer la Bretagne dans sa langue, sa culture et sa dignité vont en payer le prix. Pas seulement eux : ceux qui ont témoigné de la sympathie pour leur langue, leur culture, leur musique, et les nombreux Bretons, simplement soupçonnés d'avoir montré de la sympathie pour la renaissance des activités culturelles bretonnes, Il en est ainsi dans les colonies qui ont tenté de se libérer, en particulier l'Indochine, l'Algérie, le Cameroun .. des qualificatifs haineux sont encore déversés sur ces patriotes, là où les vrais « collabos » occupent tous les postes prébendés par l'État français.

Le débarquement de Normandie ayant eu lieu le 6 juin 1944, les très maigres effectifs français n'y jouant aucun rôle, Hémon, menacé d'être arrêté et jugé, peut-être condamné à la peine de mort, soucieux de sa vie, quitte Rennes, au début d'août 1944, dans le même camion que Marcel Guiyesse. nationaliste breton. Attitude éminemment humaine pour qui souhaite rester en vie, mais qualifiée par les néo-collabos de fuite ! Il est accueilli avec ce dernier à Strasbourg par les allemands. Ce qui, s'ajoutant au reste, fera dire à Henri Fréville – qui n'est pas Breton, et qui ne peut ressentir charnellement ce que représente le sentiment national breton., qu'il a été complice des nazis. Il est accueilli au Hanovre par Weisberger. Mais il regagne la France et est traduit devant une haute cour de justice. Les gaullistes s'étant emparés du pouvoir, rétablissent une répression jacobine féroce, supprimant les maigres concessions du pouvoir de Vichy, en matière d'enseignement, et, plus grave, d'histoire de la Bretagne. En 1945, j'ai quatre ans. Je fais connaissance avec cette « hystoyre » de France, qui n'est en rien celle des Bretons,

à l'école communale du Guilvinec, précisément en 1947, l'année du procès de Hémon à Rennes, Dont nous ignorons le nom et même l'existence, car la France est cachotière ! Je subis donc le début de mon lavage de cerveau à l'âge de six ans. Le comité consultatif, qui avait laissé connaître son désir de voir reconstituée la province de Bretagne, l'enseignement de la langue bretonne, et une assemblée provinciale, n'est plus réuni. Jacques Chirac, s'il avait été présent, aurait commenté de la manière suivante : PSCHITT .. ! C'est cette politique, désignée par certains par le vocable de « pschittisme », que la France applique, et dont j'ai été victime.

Tous les membres influents du mouvement breton sont inquiétés, arrêtés, emprisonnés. D'autres aussi, qui n'ont rien fait d'autre que ... jouer du biniou (à ce qu'on m'a dit!), activité hautement suspecte pour la France des Libertés.. Plusieurs sont exécutés, d'autres doivent s'enfuir.

Il est inculpé « d'intelligence avec l'ennemi », et est emprisonné une année. L'instruction est très détaillée, minutieuse. Il est démontré que les émissions dont il a eu la responsabilité, étaient exclusivement culturelles, et qu'il n'a en aucun cas été un propagandiste des doctrines allemandes.

La France mène une politique impitoyable d' « épuration ». Les « résistants » - ceux de la dernière heure sont les plus cruels, étant les plus lâches, en Bretagne comme ailleurs - et se livrent à des exactions nombreuses : exécutions sommaires, sans procès, sans avocats, sans défense ; viols de femmes ayant eu, ou supposées avoir eu des relations avec des allemands ; humiliations insupportables telles que dénuement de ces femmes en public, et tonte complète des cheveux, promenades de ces femmes nues dans les rues, sous les injures et les quolibets, parfois avec leurs enfants dans les bras ...

La convention du breton KLGTT étant née en 1941, pendant l'occupation allemande, des sous développés intellectuels veulent en faire une œuvre de collaboration. Les faux

arguments s'accroissent en trompe l'oeil : la population bretonne, reste totalement ignorante de son histoire.

Que le gros des troupes du mouvement breton ait voulu recréer un Etat de Bretagne, et reprendre la totalité des droits nationaux et internationaux du pays ne fait aucun doute. Le préfet de région Ripert ayant été chassé en et remplacé il n'a jamais été question de devenir vassal de l'Allemagne, encore moins de continuer à subir la férule de la France. On conduira la politique du pays à droite ou à gauche, dans son seul intérêt : la Bretagne est bretonne, en bonnes relations avec ceux qui partagent ses valeurs, mais certainement pas française.

Hémon prend le chemin pour revenir en France, est arrêté et emprisonné, puis traduit devant le tribunal. Il est accusé du crime de collaboration, et d'intelligence avec l'ennemi.

On a voulu, à toute force, expliquer la décision du tribunal par l'intervention de l'Angleterre et de l'Irlande, et des nombreux Bretons qui se mobilisent en sa faveur.

Une pétition recueille 3000 signatures.

Hémon sort libre du tribunal. Il n'est pas condamné pour crime de collaboration. **Il n'y a pas de charges contre lui.** Si cela avait été le cas, compte tenu du contexte de l'époque, et de la fureur de répression qui s'est abattue sur la France, il eut été condamné à des peines sévères, probablement exécuté.

A cause de ses positions anti-françaises – qu'il n'a jamais dissimulées, car lui et les siens connaissent par coeur les atrocités perpétrées par l'État colonial, il est condamné à dix ans d'indignité nationale, et à ce titre, ne peut reprendre ses fonctions d'enseignant en France. Il vit quelque temps dans la région parisienne, à Fontenay-aux-Roses, puis s'expatrie en Irlande, en 1947. On lui offre un poste d'enseignant à l'Institut des Hautes Etudes de Dublin ; il part en Irlande, pays frère, qui a subi lui aussi les crimes contre l'humanité de la part de l'État occupant, notamment la persécution linguistique et culturelle, la confiscation des terres par les Anglais, la famine

dramatique du siècle, qui fait plus de un million de victimes au 19ème siècle.

On a soutenu – sans aucune preuve , que les Gallois sont intervenus pour obtenir son acquittement. *Ronan Calvez, qui a eu accès au dossier, ne fait état d'aucune intervention* extérieure. S'il y en avait eu, cela aurait été une excellente chose : Hémon était un patriote, non un criminel ; en revanche, à l'époque, tous les gens informés sont au courant des crimes contre l'humanité commis par la France contre les Bretons (la Shoah de 1675, les noyades atroces de Nantes en 1793-1794), ainsi que des persécutions d'inspiration antépréhistoriques, ce qui va quelques années plus tard entrer dans la législation européenne et mondiale, par la reconnaissance solennelle des droits des minorités, la charte des langues, les dénonciations mondiales des pratiques , le maintien de la France dans ses dernières colonies. ()

Il est condamné à dix ans d'« indignité nationale » avec interdiction de séjour en Bretagne. Ce qui rend impossible sa réintégration dans l'éducation nationale en France, et l'oblige à quitter sa Bretagne, pour aller vivre à Dublin, où on lui offre la possibilité de gagner à nouveau sa vie. Il décide de son propre chef, après quelques mois difficiles à Paris, de s'exiler. Il s'installe en 1947 et obtient, grâce à l'intervention du président De Valera lui-même, un poste au Dublin Institute for Advanced Studies. (Francis Favereau) . Il meurt à Dublin le 29 juin 1978.

Son ami Pierre Laurent écrit :

« En 1947, je témoignai à son procès à Rennes. Sur la demande de sa mère j'étais allé à Westminster alerter les parlementaires gallois. Un journaliste du Goch vint ostensiblement s'asseoir au banc des journalistes. L'interrogatoire faisait redouter le pire. Mais le bruit fut colporté jusqu'au président qu'il y avait dans la salle un émissaire du gouvernement britannique. L'audience fut interrompue et le procès reporté pour demander à Paris de nouvelles instructions. Quand il reprit, l'ambiance avait changé et le réquisitoire du ministère public fut un

véritable appel. Le journaliste gallois m'avait d'ailleurs fait savoir qu'il était inutile qu'il se dérange. Et Roparz Hémon sortit libre du Palais de Justice (témoignage de son ami Pierre Laurent dans son livre "Roparz Hémon : 1900-1978 [2])

En cherchant un peu, on peut trouver d'autres relations du procès.

L'un des universitaires qui l'a connu, en Irlande, où il s'était réfugié, ayant été condamné, m'écrit que Hémon ne parlait jamais de politique, mais s'était enfermé dans sa tour de Babel littéraire, et qu'on n'imaginait pas qu'il puisse se comporter autrement.

Hémon a-t-il été un collaborateur ?

Toutes les tendances ont été représentées à l'intérieur du mouvement breton, de l'extrême droite à l'extrême gauche, de l'admiration des thèses nationale-socialistes à leur rejet absolu. Le trait principal de ce qu'on dénomme le « mouvement breton » : la division, avec ses attributs naturels : la dispute, les contentieux, les injures, la jalousie. Avec leurs ignobles effets collatéraux.

Jacqueline Sainclivier, historienne fiable et respectable, considère que la frange favorable à l'Allemagne est « ultra-minoritaire » ; toutes les sympathies et les antipathies s'y sont exprimées ; une petite fraction des autonomistes a été non seulement vichyssoise mais a aussi été pro-nazie au point d'accepter et de vouloir, pour certains, la création d'une milice (la « milice Perrot ») sous uniforme allemand et dépendante du SD (Sicherheitsdienst). Infime minorité (pas plus de 80 hommes), il n'empêche qu'à cause de ces rares sympathies pour l'ennemi, la France a grossièrement manipulé l'opinion, et convaincu que les Bretons étaient des collaborateurs ; l'opprobre a rejailli sur l'ensemble du mouvement breton, dont l'image a longtemps été ternie. » (Sainclivier).

Roparz a évidemment été jaloué par les médiocres, c'est une loi universelle, mais qui a joué à plein en Bretagne ; il s'est imposé par

son savoir, la qualité de ses œuvres, et sa capacité de se placer au dessus de cette multitude de disputes mesquines. Toutes qualités qui n'ont jamais été acceptées par les déshérités de l'esprit. C'est ce qu'exprime la loi DE PETER : **plus on est médiocre, plus grandes sont les chances de gravir l'échelle des carrières, surtout politiques.**